



Association québécoise des intervenantes et
intervenants en formation générale des adultes

Réflexions AQIFGA

Rencontre préparatoire à la journée du 22 nov. 2012

concernant l'avis que doit préparer
la Commission de l'éducation des adultes et de la formation continue (CECAF)
mandatée par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE)
sur

*Les stratégies prometteuses pour le rehaussement et le maintien
des compétences des adultes ayant un niveau insuffisant de littéracie*

Novembre 2012

Préparation à la rencontre du 22 nov.

Présences :

Céline Beaulieu, CS de Montréal	Pierre Campeau, CS de Montréal
Guy Chénier, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Hélène Dufour, CS de la Région-de-Sherbrooke
Élizabeth Fortin, CS de la Capitale	Danielle Gilbert, AQIFGA
Karine Jacques, CS de la Région-de-Sherbrooke	Thérèse Perrras, CS de Montréal
Nicole Perreault, CS des Bois-Francs	

Note : Nous nous sommes questionnés à propos des commentaires recueillis comme base de réflexion au document. À la lecture de celui-ci, il semble qu'ils proviennent surtout de représentants d'organisations qui ont des intérêts directs ou indirects avec la clientèle visée. Ceux qui dispensent des services à cette clientèle, ne sont-ils pas en quelque sorte en conflit d'intérêts? N'aurait-il pas été intéressant d'interviewer aussi des élèves ou des personnes qui ne reçoivent pas ces services?

1.a.1. Les seuls parcours de formation envisageables pour plusieurs adultes de la formation de base commune sont-ils ceux conduisant au certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes ou au certificat de formation à un métier semi-spécialisé?

Attention à la formulation négative de cette question laissant sous-entendre que la formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (FISA) et la formation menant à un métier semi-spécialisé (FMS) correspondent uniquement à la clientèle ayant des problèmes d'apprentissage. Il ne faut pas oublier qu'une partie de la clientèle et particulièrement chez les moins de 20 ans inscrits dans ces formations, est là parce que l'école ne leur convient pas pour diverses raisons : motivation, consommation, difficulté familiale, etc. Quant à la raison de la présence de la clientèle adulte, que nous avons dans ces formations, c'est souvent la voie d'accès au marché du travail qui les amène dans ces formations et non des raisons liées aux difficultés d'apprentissage.

Dans plusieurs centres d'éducation des adultes, des ententes avec des entreprises du milieu favorisent l'intégration au marché du travail. C'est souvent une certification maison qui est remise à la fin de la participation, car le programme de formation est vraiment adapté à la réalité du milieu. Il est souhaitable que la partie plus académique (français, anglais, mathématiques, informatique) soit en lien avec la réalité du travail; il faut alors partir de documents relatifs à l'emploi et à la réalité du milieu pour soutenir l'intérêt pour la lecture et l'écriture dans les tâches exercées.

Ces attestations « d'établissement » ou certificats maison sont l'équivalent du CFMS, mais n'exigent aucun prérequis académique. Ces formations sont données en partenariat entre des entreprises d'intégration au travail ou des organismes communautaires et des centres d'éducation des adultes.

Dans plusieurs CS c'est ce type d'attestation qui a cours prioritairement par exemple, au CREP de la CSDM. Cette attestation est plus flexible, elle se fait directement en milieu de travail avec les avantages du concret de la production et de la compétition réelle du marché et offre un encadrement serré et de proximité pour les participants. Les enseignants en ISP supervisent le processus d'évaluation et d'attestation.

C'est particulièrement les attitudes et les comportements (compétences socioprofessionnelles ou génériques) qui sont développés dans un milieu de formation en entreprise en plus de l'acquisition de compétences professionnelles liées à des métiers semi-spécialisés. Mais la dimension de préparation au marché du travail (PMT) est tout aussi importante. Elle permet aussi au participant de réaliser ses limites sur le plan « académique et culturel » : ce dernier se rend compte qu'il a de la difficulté à comprendre les consignes, lire les informations essentielles reliées à la santé et à la sécurité au travail par exemple. Comme pour les immigrants, il est « plongé » dans un environnement qui lui permet d'acquérir la littératie et la numératie concrètement, en contexte signifiant.

Ces formations orientent aussi les participants vers un choix professionnel où il y a concordance entre leur personnalité (valeurs, intérêts, limites personnelles, etc.) et les exigences du métier convoité. Elles leur permettent aussi de s'intégrer aux réalités du monde du travail tout en ayant un accompagnement et un support psychosocial personnalisés.

Un parcours de questionnement, une étape dans un parcours de vie. Pour des adultes, le passage par une formation CFMS ou un programme FISA peut correspondre à une période transitoire par laquelle l'adulte complète ou accélère son rétablissement (épuisement professionnel, dépression, mise à pied, etc.).

Chez la clientèle, ces formations sont souvent des étapes de transition et de maturation. Des périodes pour faire le point. Pour de nombreux jeunes adultes, le parcours FMS n'est pas un parcours terminal. Certains intégreront le marché du travail, mais plus de 90 % (en septembre 2012, à St-Eustache) ont poursuivi en FGA. La qualité de l'accompagnement peut leur permettre de reprendre contact avec la formation académique que plusieurs avaient mise en veilleuse depuis des mois, voir plus d'une année. L'expérience montre que le DEP devient, pour plusieurs, un chemin fort intéressant et qualifiant après la formation générale, ou le TDG, ou la passerelle FMS-PMT. Cette passerelle est pour les étudiants ayant fréquenté un programme CFMS et qui ont réussi leur cours de préparation au marché du travail (PMT), ainsi que leur stage en entreprise, ils peuvent (avoir 16 ans et avoir obtenu les unités FRA-MATH-ANG de premier cycle du secondaire) avec cette certification, via cette passerelle provisoire, ils peuvent accéder directement et en priorité à certains DEP (des exemples d'utilisation de cette passerelle à la CS de Laval).

Cette dernière n'est cependant pas valorisée par tous les intervenants en formation professionnelle (cela varie selon les commissions scolaires).

Il est avantageux que ces formations aient lieu dans un autre milieu que le milieu scolaire. Un lieu rémunérateur, représentatif du milieu du travail et qui souvent, pour plusieurs, permet enfin de vivre des expériences de vie positives. Cette clientèle est souvent la plus en difficulté de tout le système scolaire. Elle est aux prises avec des problématiques multiples de tout ordre : scolaire, psychosocial et économique.

On doit développer la littératie et la numératie dans les CFMS, les formations dans les organismes et les programmes ISP ce qui en créant le sens permettra un apprentissage durable en étant réinvesti dans la vie de tous les jours. Par exemple : dans un métier d'aide-ébéniste, plusieurs liens sont à faire avec les mathématiques, les mesures, etc. Les matières académiques doivent alors se plier à la réalité du milieu de travail pour ainsi lui donner du sens. De plus, elles seront constamment réinvesties en contexte ce qui permettra un ancrage durable. Il faut adapter l'approche des matières académiques en lien avec la réalité du milieu de travail. L'idéal est donc de travailler conjointement et de façon intégrée les matières académiques reliées à la lecture, à l'écriture et à l'informatique (devenue un incontournable) tout en suivant des formations menant aux attestations d'établissement, aux CFMS ou aux FISA.

Les élèves de la FGJ qui sont faibles bloquent souvent en sec. 11 ou en sec. 111 et même en sec. 1; un certain nombre d'entre eux vont aller vers les CFMS jeunes et dans certains milieux environ 90% de ces derniers vont s'inscrire par la suite à l'ÉA avec l'intention d'aller chercher des préalables qui pourront les mener au DEP.

Leur réussite sera influencée entre autres par :

- l'attribution du cours de départ correspondant aux réels acquis de l'apprenant (tests de classement matière). Les bulletins ne sont aucunement garants du niveau réel de compétence des élèves à parcours particuliers, même s'ils le devraient. Un bon classement leur permettra de faire les acquis qui leur manquaient et de vivre des réussites. Un surclassement favorise la démobilité et le maintien du sentiment d'incompétence devant les difficultés. Développons des conditions gagnantes pour développer la persévérance scolaire.
- la qualité de l'accompagnement. Il faut permettre à chacun de se raccrocher à l'école, de laquelle ils se sont éloignés depuis des mois, voir des années. Il faut rétablir l'attachement, le lien de confiance, impliquer les parents quand c'est pertinent, préciser des attentes réalistes pour chacun, poursuivre une démarche personnelle d'orientation et accompagner au-delà du parcours académique (jusqu'au DEP, en FBD, dans les CFMS ou la FISA).
- la mise en place des mesures adaptatives. Ils pourront alors développer leur estime en vivant des réussites méritées, équitables et ainsi aller plus loin, mais il faut leur accorder le temps nécessaire... Avant l'adoption de ces mesures, souvent ils abandonnaient.

1.a.2. Une orientation visant à aller au-delà de l'encouragement ministériel pour la poursuite de la formation générale serait-elle perçue comme de l'acharnement? Si elle était retenue, comment

donner un sens aux apprentissages relatifs aux compétences en littératie et développer l'intérêt pour leur acquisition?

Pour qu'une compétence soit intégrée, elle doit être utilisée; si on veut qu'elle serve, il faut l'utiliser et la réutiliser. S'il y a blocage, il faut offrir des mesures de soutien pour apprendre. L'encadrement est du cas par cas, il faut miser sur la « qualité de l'intervention », développer un lien « affectif » avec l'élève, agir comme « modèle constructif positif ». Également, il ne faut pas persévérer pour persévérer sans objectif précis ou même sans plan d'action relié à cet objectif. Il faut parfois avoir un plan B comme aller dans le milieu de travail.

Paradoxe : on n'a jamais tant écrit et tant lu depuis Internet, les textos, les courriels, les twitts, etc.

Ne devrions-nous pas poser la question à savoir qui est vraiment analphabète? Il est couramment discuté dans l'actualité des analphabètes technologiques. Qu'est-ce qui est plus handicapant actuellement dans notre société et sur le marché du travail? Est-ce de ne pas être apte à utiliser un environnement informatisé ou technologique ou est-ce de ne pas savoir écrire correctement? Nous savons très bien qu'il n'est plus utile de connaître nos règles de grammaire, verbes ou vocabulaires comme antérieurement compte tenu de la facilité (web en googlant) et de l'accessibilité (antidote) avec laquelle nous pouvons trouver les réponses! Or, n'est-il pas essentiel d'être capable de manier ces différents outils informatiques?

Je me fais comprendre... et je comprends... est-ce là l'essentiel? Nous avons les outils pour nous faire corriger, il faut amener l'élève à se questionner. Nous-mêmes, sommes-nous à jour dans nos outils technologiques?

N'y a-t-il pas lieu de questionner le système scolaire tout entier? Certains professionnels de l'enseignement ne sont-ils pas des analphabètes technologiques?

NOTE : Actuellement en Suisse, le développement des compétences élémentaires des adultes est devenu un thème central de la formation continue. Il est question de compétences insuffisantes dans les domaines « lire et écrire », maîtrise de la langue officielle locale, numératie et maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Pour développer l'intérêt, il faut trouver un contexte signifiant. Au régulier, nos élèves étaient souvent exclus des programmes d'arts, de sports parce qu'ils n'étaient pas assez forts. Pourtant, ces programmes favorisent la persévérance et le dépassement. Que pourrions-nous leur offrir alors que l'éducation des adultes est exclue des mesures permettant de mettre en place de tels programmes? (Ex. Centres sans gymnase, sans classe d'arts, sans instruments de musique) Les tics peuvent également stimuler les apprentissages, différentes expériences ont démontré leur efficacité. Il importe de pouvoir offrir diverses expériences, varier les approches pédagogiques et les outils. Les moyens sont aussi importants à l'ÉA qu'au secteur des jeunes.

Le jeune qui arrive en continuité est différent de l'adulte, quand il n'est pas en projet cela prend quelque chose pour développer son intérêt. Souvent, il n'a pas encore identifié ce qu'il veut, mais plutôt ce qu'il ne veut pas. Il faut beaucoup de créativité pour les garder. Faire le lien entre les matières, le transfert ne se fait tout seul. Si on ne fait pas le lien, on ne le raccrochera pas. D'où la nécessité d'un accompagnement significatif et parfois de cours complémentaires. Pour cette clientèle, toutes les matières devraient être exploitées en intégrant un programme de connaissance de soi et d'exploration du marché du travail. Comment susciter l'intérêt d'un jeune et que cet intérêt soit au service de la construction de son projet professionnel? En partant du lui, le laissant parler de lui et en l'écoutant et s'assurant de la même chose pour les pairs. Qu'il puisse entendre ce que ses pairs disent de lui qu'il puisse dire qui il est, qu'il puisse être entendu par ses pairs. Pensez à l'astrologie, la prénominologie, la numérogie, qui n'aime pas entendre dire ce qu'il est, ce qu'il aime, ses forces, etc. C'est beaucoup plus stimulant lorsque je suis le sujet d'apprentissage!

En formation générale des adultes, il faut être créatif, **si on se servait de l'ensemble des cours de la FBC¹ au lieu d'utiliser seulement le français, les mathématiques et l'anglais on pourrait élargir l'offre de cours et enrichir ainsi la culture générale des adultes tout en donnant un sens aux apprentissages. Les cours des domaines de l'univers social, du développement personnel et de celui de la vie professionnelle sont trop peu exploités.** Mais encore faut-il que les exigences temporelles le permettent dont celles d'Emploi-Québec par exemple.

L'objectif de la plupart des adultes c'est le travail avec un salaire. Il vient chercher les préalables pour l'emploi et ces préalables sont variés. Il faut que l'adulte soit conscient de ce qui lui manque afin de voir le lien avec sa formation. Cette période transitoire lui permet de déterminer ses besoins et de se mobiliser pour les satisfaire. Il importe alors qu'il y ait concertation « synergique » entre tous les intervenants (SARCA, enseignants, tuteur, enseignant ISP etc.) de manière à lui permettre de cibler un objectif mobilisant et réaliste pour entreprendre de façon responsable un plan d'action personnel. Ces intervenants doivent communiquer ensemble de manière à lui offrir un accompagnement et un encadrement de proximité lui permettant de réaliser les suivis de son plan d'action.

1.a.3. À l'instar des conditions d'admission à un programme d'études professionnelles, un âge minimal de passation du test de développement général (TDG)⁶ devrait-il être fixé pour les personnes inscrites à la formation à un métier semi-spécialisé dans les situations d'exemption de fréquentation de la formation générale, de manière à favoriser le développement de compétences en littératie chez les jeunes adultes des CEA?

L'âge minimal pour la passation du TDG, préalable à la FP est 18 ans.

¹ Voir le tableau annexe 1

Dans cet extrait il n'est aucunement question du TDG pouvant exempter la fréquentation générale dans une formation à un métier semi-spécialisé.

1.b.1. Ces pistes de solution quant à l'organisation pédagogique peuvent-elles suffire à contrer les problèmes relatifs à l'hétérogénéité dans les groupes où se trouvent des adultes ayant un faible niveau de compétences en littératie et dans le cas d'un bon nombre d'élèves, ayant peu d'intérêt ou aucun intérêt pour ces apprentissages?

Le milieu communautaire fonctionne généralement avec un plus faible ratio.

Dans nos classes de FGA, pour avoir un ratio annuel moyen de 15, on a des périodes de l'année ou des jours de la semaine où on peut retrouver jusqu'à 20 adultes par classe. Nous considérons donc que le ratio de 15 en alpha est un ratio trop élevé surtout pour les classes multiniveaux et multimatières. La possibilité d'avoir des groupes plus homogènes pourrait être un facteur facilitant et permettrait notamment de donner plus d'ateliers, de favoriser le travail en équipe et de trouver des façons alternatives pour répondre aux besoins de la clientèle.

Pour bien répondre aux élèves de ce niveau, il est aussi essentiel de miser sur la formation des enseignants; elle peut prendre différentes formes et se traduire par de l'accompagnement ou du temps soutien. L'accompagnement aux enseignants dans certains cas doit être un accompagnement de proximité, en situation. Les recherches ne nous démontrent-elle pas que c'est « dans l'action » qu'on apprend le plus efficacement? Cet accompagnement peut être fait par des enseignants libérés d'une portion de tâche ou par des CP ou autres intervenants (orthopédagogues, etc.).

En offrant davantage aux enseignants, ceux-ci doivent accepter de se questionner et même revoir leur manière de faire. La majorité des secteurs d'emploi évoluent très rapidement, surtout pour ceux dont leur survie en dépend. Est-ce que le monde de l'enseignement suit le rythme?

De plus, seulement six journées pédagogiques dans une année scolaire, c'est vraiment trop peu de temps pour rencontrer les collègues, préparer du matériel, mettre en place de nouvelles approches, échanger, etc. Il faut une augmentation de ces journées pédagogiques; seul le secteur de l'éducation des adultes offre si peu de journées pédagogiques dans une année scolaire.

Il est indispensable de questionner également le financement en alphabétisation pour offrir une qualité et un contexte de formation qui permettent d'enseigner dans des conditions favorables à la réussite des élèves, compte tenu de leurs besoins.

² Voir à l'annexe 2

1.b.2. L'objectif étant de développer l'intérêt des adultes ayant un faible niveau de compétences en littératie et de permettre le rehaussement de ces compétences, quelles autres voies pourraient être privilégiées?

Comme toutes les formations et tous les apprentissages, la littératie n'a de sens que si elle sert concrètement et est quotidiennement utilisée. L'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies (ex. Ipod, cellulaire, ordi, etc.) en est un bon exemple. Combien d'entre nous sommes des analphabètes technologiques? La littératie devrait donc être présente directement dans les différents milieux : formation en entreprise, bénévolat en organisme, cuisine populaire, etc. De plus, elle devrait être offerte dans un cadre d'applications concrètes, « en immersion ».

D'autres voies et ajouts sont en application dans les centres de formation des adultes. On peut penser à l'ajout de cours d'établissement pour travailler spécifiquement la lecture et en l'abordant par l'oral, avant de passer à l'écrit. En plus d'ateliers d'apprentissage explicite de la lecture à l'aide de différentes approches, le contexte peut prendre la forme de sorties culturelles, de courts stages dans les services communautaires et simplement d'un suivi de l'actualité. Toutes ces activités visent à :

- développer la culture générale de l'adulte pour enrichir son vocabulaire pour qu'il puisse non seulement décoder des mots, mais en comprendre le sens
- amener l'adulte à connaître ses droits et ses devoirs des citoyens
- exercer son rôle de citoyen

Cette problématique doit concerner « *tout le monde* » et être un enjeu de société.

Il faut répandre partout l'importance de la lecture, afin que socialement tous les acteurs se mobilisent.

Ex. : créer une campagne médiatique nationale pour faire valoir que la lecture et l'écriture c'est important. Il faut que cela devienne une **responsabilité sociale**.

La littératie est souvent en lien avec la santé. Les CLSC sont bien placés pour détecter les faibles lecteurs; les institutions de santé deviennent alors sur la première ligne pour amener la personne à réaliser son besoin.

1.b.3. Le ratio de 15 pour la constitution des groupes de personnes faiblement alphabétisées est-il à remettre en question, peu importe le volume d'activités des CEA?

Oui, c'est trop, car on sait qu'on va avoir des périodes de l'année avec des ratios de 20 pour compenser d'autres périodes de 12 ou moins.

Un ratio avec moins d'élèves en alpha faciliterait les interventions dans ces groupes. Ce ratio est recommandé en alpha et au présecondaire, soit les deux premiers niveaux de la FBC. Les besoins de ces élèves sont très différents de ceux de niveau secondaire 1 et 11. La clientèle alpha-présecondaire a

besoin d'approches variées dont des ateliers animés, des activités de lecture guidée, etc. De plus, lorsque ces élèves sont en travail personnel, on doit intervenir de manière brève, mais très fréquente.

Un ratio moins élevé permettra la formation de groupes plus homogènes dans les petits centres et permettra la diminution des groupes multiniveaux et multimatières. La clientèle sera gagnante.

Il ne faut pas oublier que ces élèves ont vécu de nombreuses difficultés au secteur régulier, il faut donc se donner des situations gagnantes.

Gardons à l'esprit que pour être efficace, une baisse de ratio doit aussi impliquer un changement de méthodes et d'approches, de même qu'un accompagnement et un suivi de l'élève dans sa globalité.

1.b.4. Un financement différencié pour les activités d'alphabétisation et de formation de base commune (FBC) dans les centres d'éducation des adultes est-il incontournable pour assurer, au-delà du principe d'accessibilité, la persévérance scolaire et la réussite des études?

Une personne en alphabétisation ne devrait pas avoir 30 heures par semaine dans l'apprentissage de la langue.

Pour le financement, il y aurait lieu de calculer l'ÉTP différemment, par exemple 1 ETP en alpha pourrait représenter 500 heures au lieu de 900 heures.

Une autre façon de calculer serait d'obtenir un financement par élève inscrit en alpha au lieu d'utiliser les ETP. Le nombre de dossiers gérés par l'enseignant est important, car les besoins de cette clientèle sont beaucoup plus grands. Il faut partir de l'élève et non de la matière.

Dans la perception des élèves, l'ÉA c'est souvent leur « dernière chance »; il ne faut pas la rater, car s'ils quittent, il y a de fortes chances qu'on ne les revoie pas.

2.1. La MFOR, volet *Individus*, devrait-elle être revue pour rendre plus évidents les besoins des personnes ayant un niveau insuffisant de littératie? Au-delà d'une ouverture relative aux durées de formation en alphabétisation et en francisation, quelles autres modifications pourraient être envisagées?

Pour cette clientèle ayant un niveau insuffisant de littératie, la mesure MFOR exigeant entre 27 et 30 h par semaine de présence obligatoire en classe, c'est trop. Le nombre d'heures par semaine devrait être moindre et la durée de formation plus longue. Pour les personnes qui ont des difficultés, 30 h semaine de formation académique, c'est trop. Il faut alléger ou introduire d'autres activités : sociales, culturelles, préparation au travail, services communautaires, insertion sociale, etc.

En francisation, nous desservons maintenant deux grands types de clientèle : des gens déjà scolarisés et d'autres très peu ou pas scolarisés dans leur langue maternelle. Le temps d'apprentissage sera alors très différent. Certains candidats après la francisation intègrent les groupes en alphabétisation.

Une année de francisation, c'est beaucoup trop court pour la clientèle non scolarisée dans leur langue maternelle. L'évaluation du temps accordé doit se faire en fonction de la réalité de l'individu.

2.2. Une mesure spécifique visant le développement de compétences en littératie permettrait-elle mieux d'atteindre l'objectif qui consiste à aider les personnes à intégrer le marché du travail de façon durable?

Quand une personne arrive peu ou pas scolarisée, il faut prévoir une mesure adaptative pour accéder au marché du travail.

Ex : Combiner différents programmes alpha et insertion sociale ou alpha et insertion socioprofessionnelle, élargir avec des activités moins scolarisantes et plus fonctionnelles pour l'emploi. L'idéal serait d'alterner le travail et les études. Les organismes communautaires et les entreprises peuvent être de proches collaborateurs dans ces approches.

2.3. Quelles modalités de partenariat seraient les plus efficaces pour permettre aux centres locaux d'emploi de jouer un rôle stratégique effectif dans l'expression de la demande de formation de la part des personnes ayant un niveau insuffisant de littératie?

Travailler en étroite collaboration avec les CEA

- Que les agents des clés rencontrent les tuteurs et les enseignants dans les centres d'éducation des adultes.
- Au moins 2 fois par année avoir des rencontres multidisciplinaires concernant l'offre des services en FGA et mieux connaître de part et d'autre notre réalité et l'équipe d'intervenants pour faire les suivis d'adultes.
- Si c'est possible, pourquoi pas un agent du CLE dans le centre d'éducation des adultes?

Certaines de ces mesures existent déjà dans des centres d'éducation des adultes et sont à renouveler annuellement. Il y a lieu d'en faire des incontournables.

Note : Nous n'avons pas traité les points 3, 4, 5 et 6.

7.1. Des organisations avancent l'idée de faire du rehaussement des compétences en littératie (ou de la formation de base en littératie ou encore de la lutte contre l'analphabétisme) une priorité nationale. Que penser de la mise en œuvre de ce chantier? Si l'idée était retenue, que devrait contenir un plan d'action l'accompagnant?

Tout comme cela se fait pour lutter contre le décrochage scolaire **c'est la communauté** entière qui doit se mobiliser pour passer le message que c'est important.

Cela doit devenir une priorité nationale. Le plan d'action doit être lancé par le provincial et la communauté en fonction des besoins et des problématiques locales. Il doit favoriser l'entraide pour trouver des solutions avec tous les acteurs du réseau y compris le secteur de l'emploi.

L'éducation des adultes devraient faire partie du Plan national pour la lecture afin d'avoir accès aux formations pour les enseignants et aux sommes dédiées à la mise en place de bibliothèques comme au secteur des jeunes. Dans leur rôle parental, les élèves peuvent valoriser la lecture chez les jeunes, dès le plus jeune âge.

À l'éducation des adultes, en aidant l'élève à cibler son objectif professionnel et à se donner un projet de vie, on favorise sa mobilisation pour aller chercher de la formation.

Le Québec s'est déjà doté d'une Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue³, publiée en 2002. Dix ans plus tard, nous croyons qu'il est temps d'analyser où nous sommes maintenant rendus, réaffirmer notre croyance vis-à-vis cette politique et faire en sorte de la réactiver en insistant sur les moyens à prendre pour y arriver. Il est temps d'évaluer les résultats et se repositionner pour l'atteinte des objectifs.

7.2. Étant donné la faible demande des personnes ayant un niveau insuffisant de compétences en littératie et des entreprises, quelles actions devraient être posées pour susciter la demande à cet égard? Faut-il accentuer les actions mises en oeuvre jusqu'à présent ou en proposer plutôt de nouvelles?

Nous croyons à l'efficacité d'une publicité pour montrer l'importance de la littératie dans la vie de tous les jours, autant au travail que pour les autres tâches de la vie courante. Une campagne de sensibilisation à l'échelle nationale pourrait être composée de messages illustrant comment se traduisent les problèmes de littératie. Le recours aux services de firmes de « marketing » contribuerait sans doute à élaborer un message qui rejoigne les couches de la population les plus concernées, celles qui ne vont pas chercher la formation.

7.3. Plusieurs acteurs interviennent dans le champ du rehaussement des compétences en littératie. Des organisations avancent l'idée de créer des lieux de convergence en vue de permettre la synergie des actions. Comment aller au-delà du vœu pieux appelant au partenariat? Faut-il toujours songer à la mise en place, à l'échelle nationale, d'une structure de coordination des actions, de mise en commun des pratiques prometteuses et d'évaluation des résultats? Le cas échéant, quelle organisation devrait assurer cette coordination nationale?

Un comité interministériel.

³ http://www.mels.gouv.qc.ca/reforme/formation_con/politique/politique.pdf

Ces recommandations sont toujours très pertinentes en lien avec ce point.

Considérant qu'il est difficile de stimuler concrètement l'expression de la demande de formation ou que les moyens employés pour le faire sont parfois inadaptés à la clientèle visée;

Considérant l'écart observé entre la reconnaissance de l'importance de l'éducation et de la formation continue et la participation effective des adultes québécois;

Considérant que la formation tout au long de la vie est essentielle à la réussite éducative de l'adulte, mais aussi au développement socioéconomique dans une perspective de développement durable;

Considérant que les bénéfices d'une formation tout au long de la vie ne sont pas suffisamment connus, reconnus, présentés et explicités, nous proposons

- **d'organiser une campagne médiatique nationale pour valoriser la formation au sens large et, plus particulièrement, l'apprentissage tout au long de la vie;**
- **d'organiser cette campagne en tenant compte, dans le choix des moyens de communication, des particularités des diverses clientèles adultes (analphabètes, immigrants, etc.)**

Les recherches sur la réussite et le décrochage scolaires nous apprennent que les différents acteurs socioéconomiques (milieu des affaires et chambres de commerce, syndicats, organismes gouvernementaux et communautaires, services d'accueil aux immigrants, etc.) doivent conjuguer leurs efforts pour que le message social lié à l'importance et à la nécessité de la formation tout au long de la vie porte et ne soit pas contradictoire. Ainsi, une campagne médiatique faisant la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie ne sera efficace que si tous les acteurs sociaux coordonnent leurs actions pour que le message lié aux bénéfices individuels et collectifs d'une formation qui instruit, socialise et qualifie soit coordonné, cohérent, clair et justifiable.

Comme la réussite ne passe pas nécessairement par un projet de formation de type scolaire, il faudra que la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie encourage les voies alternatives dont l'intégration socioprofessionnelle. Le message doit être clair : apprendre à « bien travailler » et être un citoyen actif et responsable sont tout aussi importants que d'être instruit.

Cette campagne médiatique, centrée sur le fait que la formation continue constitue l'une des clés maîtresses de la réussite individuelle et collective, aurait pour objectif final d'amener l'ensemble de la population du Québec à reconnaître la nécessité de promouvoir et de valoriser la formation tout au long de la vie. Chaque région devrait disposer d'une autonomie quant aux moyens à mettre en place

pour valoriser la formation, mais aussi pour réévaluer les structures éducatives en place. Les partenariats locaux devraient être encouragés pour permettre la réalisation d'actions adaptées à chaque milieu.

Une telle campagne de promotion ne saurait cependant porter fruit que si certaines « conditions gagnantes » sont préalablement mises en place pour favoriser l'atteinte de l'objectif final. Ainsi :

- **chaque catégorie d'acteurs aurait pour mandat de trouver des moyens de valoriser et d'encourager les progrès et les efforts des personnes aux études ou en formation en entreprise;**
- **le secteur de l'emploi pourrait favoriser l'alternance études-travail pour les jeunes et autres clientèles, mais en imposant un maximum d'heures travaillées pour favoriser la réussite éducative;**
- **un cours d'entrée en formation serait mis en place de façon à accompagner l'adulte, à le soutenir psychologiquement et pédagogiquement et à établir dès le départ son projet de formation pour donner un sens à ses apprentissages;**
- **un soutien psychosocial et organisationnel devrait être présent pour accompagner et soutenir les adultes;**
- **un suivi de type tutoriel devrait être assuré pour tous les adultes en formation;**
- **les objectifs de formation devraient régulièrement être revus avec un professionnel;**
- **des passerelles devraient exister entre les différents ordres d'enseignement;**
- **une collaboration interministérielle efficace pour les problématiques psychosociales (famille-travail-études-santé-finances, ...) doit être mise en place.**

Annexe 1

Domaine des langues

- Français, langue d'enseignement
- Anglais, langue d'enseignement
- Anglais, langue seconde
- Français, langue seconde

Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie

- Mathématique
- Informatique
- Relation avec l'environnement
- Technologie

Domaine de l'univers social

- Vie sociale et politique
- Collectivité et culture
- Pratiques de consommation

Domaine du développement personnel

- Vie personnelle et relationnelle
- Santé

Domaine de la vie professionnelle

- Fonctionnement du monde du travail
- Choix professionnel

Annexe 2

Extrait du document du MELS : *SERVICES ET PROGRAMMES D'ÉTUDES, Formation générale des adultes 2012-2013*, Document administratif, pages 10.11 et 63.

8.3 Documents officiels décernés par le ministre

Le ministre décerne à l'adulte les documents officiels suivants :

- le diplôme d'études secondaires (DES);
- le relevé des apprentissages (comprenant les résultats au secondaire) imprimé conformément au calendrier des publications du système Charlemagne;
- l'attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS);
- le certificat de la formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA) délivré par le ministre sur la recommandation de la commission scolaire (Info/Sanction 564, 2008-04-21);
- le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) délivré par le ministre sur la recommandation de la commission scolaire (Info/Sanction 08-09-027, 2009-03-02; Info/Sanction 564, 2008-04-21).

Pour la partie de la formation générale, l'adulte pourra faire uniquement la formation pratique s'il a déjà suivi la formation générale requise de 450 heures ou qu'il démontre sa capacité à lire, comprendre et écrire des textes simples de la langue d'enseignement, à exécuter des opérations mathématiques de base et à comprendre et connaître les termes de la langue seconde propres au métier semi-spécialisé choisi et à la santé et sécurité au travail. Des exemples de tâches sont fournis à l'annexe 3 : « Tâches relatives au niveau requis pour l'exercice d'un métier semi-spécialisé ». Toutefois, la poursuite de la formation générale est fortement encouragée dans une perspective de rehaussement continu de la formation de base.

Annexe 3

Tâches relatives au niveau requis pour l'exercice d'un métier semi-spécialisé

Langue d'enseignement

Lecture	Écriture	Écoute/Prise de parole
Consignes, directives, règlement, recette, menu; affiche, itinéraire, horaire; article de journal, de revue, de dépliant, de brochure ou de site Internet; message personnel, histoire, anecdote. Étiquette, annonce classée, publicité, Mode d'emploi, instructions; Procédures; Fait divers, compte rendu d'événement.	Liste d'éléments, note, consignes; Carte de souhaits, carte postale, lettre ou courriel (remerciements, invitation, félicitations) Lettre ou courriel (réclamation, demande de renseignements, plainte); Lettre ou courriel (sollicitation, demande de renseignements).	Conversation ou discussion sur un message publicitaire ou un reportage relatif à la consommation Conversation ou discussion sur un bulletin de nouvelles, un reportage, une entrevue, une émission d'information ou d'affaires publiques

Mathématique

Numération	Orientation dans l'espace et le temps	Arithmétique appliquée à la monnaie	Représentation géométrique de base
<p>Lire ou noter une adresse, un numéro de téléphone, son numéro d'assurance sociale.</p> <p>Compter les articles sur une tablette afin de dresser un inventaire.</p> <p>Effectuer les quatre opérations de base sur des nombres entiers.</p> <p>Classifier en ordre croissant et décroissant.</p> <p>Compter des objets par unité ou par bon régulier.</p> <p>Vocabulaire courant lié à l'addition et à la soustraction (ajouter, plus, en tout, total, somme, enlever, moins, reste, différence).</p> <p>Vocabulaire courant lié aux concepts de quantité (aucun, tous, quelques-uns, plusieurs, peu, beaucoup, etc.).</p> <p>Vocabulaire courant lié à la comparaison de quantités (autant, égal, pareil, semblable, plus, moins, de plus, de moins, le plus grand, le plus petit, etc.)</p>	<p>Positionnement dans l'espace (en haut, en bas, à droite, à gauche, au-dessus et en dessous).</p> <p>Consulter un plan d'entrepôt pour localiser un produit.</p> <p>Donner des indications à un client pour qu'il se rende au prochain garage.</p> <p>Consulter un horaire de travail ou de cours.</p> <p>Calculer le nombre de jours travaillés dans un mois.</p> <p>Annoter un calendrier comme aide-mémoire.</p> <p>Transformer des durées en différentes unités de temps (ex. : mois en jours).</p> <p>Estimer la durée d'un déplacement.</p> <p>Aviser une personne de la durée d'une absence.</p>	<p>Comparer le prix des articles offerts dans les annonces classées.</p> <p>S'informer sur le salaire proposé dans des offres d'emploi écrites.</p> <p>Inscrire chaque montant reçu pour une activité de financement.</p> <p>Calculer des dépenses journalières.</p> <p>Calculer le solde d'une somme initiale à la suite d'un achat.</p> <p>Séparer le coût d'un repas en trois parts égales.</p>	<p>Lire les symboles relatifs à l'entretien des vêtements ou les panneaux de signalisation routière en les associant aux formes géométriques.</p> <p>Lire la quantité requise d'un produit nettoyant.</p> <p>Utiliser un rapport pour préparer une solution désinfectante.</p> <p>Prendre en note la longueur de pièces de bois nécessaires à la rénovation d'un meuble.</p> <p>Décrire un objet courant par sa forme.</p> <p>Mesurer les ingrédients nécessaires à une recette.</p>